



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 27 juin 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RN 12 – Aménagement de la déviation de Fougères-Beaucé Réunion du comité de suivi des études**

Pour faire le point sur l'avancement de la déviation de Fougères-Beaucé sur la RN12, Fabien Martorana, Sous-Préfet de Fougères-Vitré, a réuni le 23 juin 2016 pour la troisième fois, à Fougères, le comité de suivi des études menées par les services de l'État, maître d'ouvrage. Ce comité réunit l'État, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et associe les élus locaux concernés, les chambres d'agriculture et de commerce et d'industrie, l'association AFDD (Alençon Fougères Dol Demain) et les associations de protection de l'environnement, pour permettre la bonne information de tous en continu.

#### ***Avancement des études : réalisation de l'état initial du site et élaboration de variantes de tracé***

L'État a pu présenter aux membres du comité de suivi les premières conclusions relatives aux enjeux de l'aire d'étude du projet suite au travail, mené depuis le début de l'année 2016, d'établissement du diagnostic du territoire sur un large ensemble de thématiques : activité agricole, milieu humain, milieu naturel, bruit...

Cette démarche a permis de rechercher des fuseaux de passage de la future déviation, et d'en sélectionner certains, à l'intérieur desquels des variantes de tracé ont été proposées.

Le comité de suivi a pu prendre connaissance de ces premières ébauches de tracés et d'une première comparaison de leurs avantages et inconvénients relatifs sur les différents enjeux. Les échanges ont permis à ce stade de retenir 5 variantes dont l'étude mérite d'être poursuivie, en les affinant ou les ajustant suivant les recommandations faites en réunion. D'ores et déjà, deux des variantes de tracé (les variantes dites « Nord » et « Sud Long ») qui avaient été soumises à la concertation fin 2013, au stade de la réflexion globale sur l'aménagement de l'ensemble de la RN12 entre Alençon et Fougères, ont été écartées au profit de solutions alternatives paraissant plus avantageuses.

#### **Contacts presse :**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne  
Mission Communication : Corinne Gillet - 02 99 33 42 10, Marie Vergos – 02 99 33 42 11

## ***Poursuite des études en vue de la concertation publique***

Le calendrier prévisionnel du projet a été rappelé et reste inchangé : le travail sur la conception et la comparaison des différentes variantes de tracé va se poursuivre jusqu'à l'automne 2016, de même que certaines investigations de terrain.

Le comité de suivi a prévu de se réunir à nouveau fin septembre 2016, dans l'optique de pouvoir arrêter les différentes variantes à soumettre à une concertation publique au début de l'année 2017.

Pour assurer la bonne information du public, [une lettre d'information du projet](#) a été mise en place et le premier numéro a été diffusé au mois de mai 2016.

### ***Un projet à forts enjeux pour la Bretagne et l'Ille-et-Vilaine***

L'aménagement de la RN12 entre Alençon et Fougères présente des enjeux importants en matière de desserte du territoire, de sécurité et de résorption des nuisances. Les études d'opportunité menées entre 2010 et 2013 sur la réponse à apporter à l'échelle de cet itinéraire de 110 km ont conduit l'Etat à retenir un scénario prévoyant la réalisation d'un ensemble d'aménagements dont plusieurs déviations d'agglomération, celle de Beaucé en Ille-et-Vilaine étant considérée comme prioritaire.

Ce projet de déviation de Beaucé a ainsi été inscrit dans le Contrat de Plan État Région (CPER) 2015-2020 pour la région Bretagne, signé le 11 mai 2015, pour un montant de 1M€ qui permettra de conduire les études nécessaires à la réalisation de ce projet.

#### **Contacts presse :**

**Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne**  
Mission Communication : Corinne Gillet - 02 99 33 42 10, Marie Vergos – 02 99 33 42 11